LES ARTISANS RÉUNIS DE ROUBAIX ET ENVIRONS, café Belle-Vue, Grand'Place. — Ce vendredi de 19 h. à 20 h., permanence. Renseignements divers. Registre des métiers. Inscription au groupement.

MUSIQUE MUNICIPALE. — C'est aujourd'hui vendredi 26, le dernier jour pour les inscriptions au raccroc de la fête Sainte-Cécile qui aura lieu demain samedi 27, à 20 h., salle Delfour.

Dimanche à 15 h., rassemblement des membres de la commission civile et des musiciens au siège de la société, pour participer aux sérénades qui seront données aux membres bienfaiteurs.

Exceptionnellement et à cause de deuil, il n'y aura pas réception chez MM. Léon Duquesnois et Benoit Vanpeteghem.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Aujourd'hui vendredi 26, répétition générale au siège à 20 h.

« CŒCILIA » DU CRETINIER. — Ce soir vendredi 26, réunion des sociétaires chez M. Parmentier, rue du Sapin-Vert à 19 h.; à 20 h. 30, répétition générale au siège.

CERCLE A. DUMAS. — Demain samedi 27, réunion à 17 h. pour sortie au siège. A 20 h. 30, banquet.

LANNOY

LAVEZ DONC VOS LAINAGES AVEC BLANCO COMPLET. 21315

LYS

FIÈVRE APHTEUSE. — De nouveaux cas de fièvre aphteuse ayant été constatés sur le territoire de Lys, est déclarée zone d'interdiction, la partie de la commune comprise depuis la limite du territoire vers Roubaix et Leers (quartier de Cohem), comprenant la rue du Vert-Pré jusqu'à la rue Franklin, la carrière Dubail, la rue Gambetta et la rue de Cohem jusqu'au sentier du Brigadier.

CHOMAGE. — Le paiement des allocations aux chômeurs aura lieu ce vendredi 26, à la mairie, à 14 h. 30.

POUR LES PENSIONNÉS DU TRAVAIL. — Les titulaires de rentes viagères pour accident de travail sont priés de se présenter à la mairie (3e guichet), munis de leur titre, pour signer leur certificat de vie.

FLERS-LEZ-LILLE

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DU BREUCQ. — La distribution des plants de pommes de terre hâtives et demi-hâtives de Hollande, aura lieu au siège, le vendredi 3 et le samedi 4 décembre, de 19 h. à 20 h.

TOUFFLERS

CHORALE PAROISSIALE. — Ce soir vendredi 26, à 20 h., au Cercle Saint-Paul, réunion mensuelle, paiements des cotisations.

LEERS

Une réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, demain samedi 27, à 18 h., à l'ordre du jour : revision de la liste des électeurs, cahiers des charges pour la fourniture du pain et du charbon au Bureau de bienfaisance en 1938 et pour la fourniture du charbon aux établissements publics. Presbytère : remboursement du bail. Ebouage : indemnité supplémentaire. Concession de gaz : avenant au cahier des charges. Cimetière : agrandissement. Eclairage public : électricité le matin. Budget primitif de 1938 : propositions. Subventions. Allocations militaires. Assistance.

Le terrain de sports est en bonne voie d'aménagement

Conformément à un arrêté de M. le préfet du Nord en date du 15 novembre dernier, une enquête publique sur le projet d'achat d'un terrain d'une superficie de 16.513 m2 situé au lieu dit « La belle fosse », destiné à l'aménagement d'un terrain de jeux et de sports. Le projet, avec les pièces à l'appui sera déposé à la mairie pendant dix jours, du 27 novembre jusqu'au 6 décembre inclusivement, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., pour que les habitants puissent en prendre connaissance. A l'expiration de ce délai, M. Edmond Delecourt, commissaire enquêteur, recevra à la mairie, les 7, 8 et 9 décembre, de 16 à 18 h., les observations qui pourraient être faites sur ce projet par les habitants de la commune et autres intéressés.

LAVEZ DONC VOTRE FINE LINGERIE AVEC BLANCO COMPLET. 21316

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS ET SYMPHONIE BERNARD. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Pierre Méurisson, Pendez-vous rue de Roubaix, chez Mme veuve Prévost, samedi 27 novembre, à 3 h. 15.

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs aujourd'hui vendredi 26, à 15 h., salle des fêtes.

ASCQ

HARMONIE L'AVENIR MUSICAL. — Réunion des musiciens et de la clique, ce soir, au siège, le samedi 27 novembre, à 19 h., pour les souhaits de Sainte-Cécile. Le banquet de Sainte-Cécile est fixé au dimanche 5 décembre. Les souscriptions au prix de 20 fr., doivent être remises avant le mardi 30 novembre à l'un des membres de la commission. Le bal de Sainte-Catherine aura lieu le dimanche 28 novembre à 19 h., salle Potilé, avec le concours du « Novelric-Jazz ».

Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 26 novembre :

Hôtel de Ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque catholique : 9 h. à 10 h. 30.
Bibliothèque populaire : 14 h. à 19 h.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Marché du Blanc-Seau : 8 h. à 13 h.

VERS L'ACHÈVEMENT DU STADE NAUTIQUE

Le 10 mars 1932, le Conseil municipal de Tourcoing prenait une délibération en vue de doter la ville d'un stade nautique, afin de perfectionner le travail sportif et aussi de permettre, sur une plus large échelle, l'enseignement de la natation aux écoliers des écoles publiques et privées.

Une première tranche de travaux fut décidée et entreprise tout de suite. Le dossier, on le sait, ne fut pas adressé à l'autorité supérieure car il comportait une demande de subvention dont les délais d'attribution auraient retardé la mise en route des travaux.

Or, à cette époque, l'administration municipale voulait, d'une part, donner du travail aux chômeurs et d'autre part réaliser dès que possible une première piscine de plein air dont l'utilisation serait attribuée au cours des manifestations sportives durant la bonne saison. C'est pourquoi le Conseil municipal adoptait en cette même année 1932 l'exécution d'une seconde tranche de travaux qui s'achevait l'année suivante et l'inauguration de la nouvelle piscine eut lieu le 16 juillet 1933.

Une grande partie des travaux se trouvait donc ainsi complètement terminée et l'on sait les appréciables services rendus par la nouvelle piscine. Cependant l'œuvre entreprise n'est pas achevée, peu s'en faut. Il reste encore à exécuter les gradins en ciment armé, les cabines de deshabillage, les salles de nettoyage, de douches, sudation, lingerie, administration, toiture vitrée, appartement du directeur, salle de gymnastique, etc.

Par une délibération du 22 décembre 1933, le Conseil municipal décidait l'envoi à l'autorité supérieure du programme général des travaux envisagés et pour lesquels il était demandé une subvention de six millions et demi à prélever sur les travaux d'outillage national.

Le ministre de l'Education physique vient de sanctionner ce programme et d'y donner son adhésion. Il est bien possible que la subvention sollicitée ne soit pas réglée au moment voulu en raison de la situation financière. Son principe est acquis. Elle le sera donc par la suite et c'était là l'essentiel car, en ce qui concerne les travaux d'achèvement, il est dans les intentions de M. Salembier, de continuer l'œuvre commencée et de la terminer le plus rapidement possible.

Cette bonne nouvelle sera, nous n'en doutons pas, bien accueillie dans les milieux sportifs. Lorsque les travaux seront complètement achevés, Tourcoing possédera un stade modèle.

NOUVEAU A TOURCOING. — Peinture magique NOVEMAIL. — Démonstrations vitrines J. Richmond et Cie, rue Carnot, le 25 novembre et jours suivants. 21142

A l'Amicale des Anciens de Saint-Michel

Les fêtes jubilaires des Chers Frères Victor et Florent

C'est avec empressement que les anciens de l'Amicale envoient leurs adhésions aux fêtes organisées en l'honneur des soixante années de vie religieuse des T.C.F. Victor et Florent.

Ces cérémonies seront pour la plupart l'occasion de renouer de vieilles amitiés et de rappeler de bons souvenirs. Le Cher Frère Firmo, ancien professeur à Saint-Michel, et actuellement directeur du collège des Vauxbelets, dans l'Ile de Guernesey, a annoncé sa présence ; tous les anciens seront heureux de le revoir.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, le comité organisateur publie aujourd'hui le programme de la journée du 5 décembre, au Pensionnat d'Estaimpuis.

A 9 h. 30, grand'messe solennelle d'actions de grâces en l'honneur des jubilaires ; le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Van Autryve, aumônier du pensionnat.

A 11 h. 30, apéritif, suivi du banquet, sous la présidence du T.C.F. Paul, visiteur.

L'après-midi, à 15 h. 30, en la salle des fêtes, aura lieu la séance d'hommages aux jubilaires, à qui M. Pierre Gomane, secrétaire général de la Fédération des Amicales libres, remettra le diplôme et la plaquette de la Fédération.

Discours de M. Urbain Cauchy, président de l'Amicale de Saint-Michel, et discours par un élève du pensionnat.

M. le chanoine Depape, directeur diocésain de l'enseignement libre, présidera cette cérémonie, au cours de laquelle il prononcera une allocution ; le discours de clôture sera prononcé par le C.F. Paul.

La journée s'achèvera par une séance récréative, offerte par la Chorale du Pensionnat, qui donnera l'opérette « Fanfan la Violette ».

Tous les anciens et amis de l'Amicale, même non inscrits, sont invités à ces fêtes.

Le prix du banquet est de 17 fr. Les inscriptions sont reçues chez M. Joseph Delmasure, vice-président, 16, rue de Turenne, jusqu'au lundi 29 courant, à midi et chez les membres du comité.

Les familles des élèves sont invitées à la séance d'hommages et à la fête qui suivra.

LAVEZ DONC VOTRE FINE LINGERIE AVEC BLANCO COMPLET. 21311

Après l'assemblée générale de la F.N.C.

Nous avons donné, jeudi, un aperçu de la magnifique réunion qui s'est tenue mercredi soir, au Théâtre Concordia, réunion au cours de laquelle M. le chanoine Pollmann est venu rappeler aux catholiques quels étaient leurs devoirs et leurs droits.

A l'issue de cette assemblée, l'auditoire a unanimement voté l'ordre du jour suivant :

« 1.500 adhérents de la Fédération nationale catholique de Tourcoing et de ses cantons, réunis en assemblée générale, en la salle Concordia, acclament leur éminent conférencier, le chanoine Pollmann, député de la Meuse.

« Plus convaincus que jamais, à la lumière de son enseignement, que les difficultés des temps présents et les menaces de l'avenir nécessitent la vigilance attentive des catholiques : persuadés aussi que la doctrine de l'Evangile et de l'Eglise est seule capable d'apporter un remède efficace aux maux dont souffre la société, s'engagent à pénétrer, de plus en plus, leur vie personnelle de cette doctrine et à la faire rayonner autour d'eux par la puissance de leur exemple et de leur action ».

LAVEZ DONC VOS SOIERIES AVEC BLANCO COMPLET. 21312

L'assemblée générale des « Enfants de Neptune »

Les E.N.T. tiendront leur assemblée générale le dimanche 12 décembre, à 9 h. 30, dans la salle des fêtes des Hospices, rue de Tournai.

L'ordre du jour sera le suivant : lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, allocution du président et compte rendu sportif ; compte rendu financier, par le trésorier ; remise des récompenses remportées pendant l'année écoulée ; renouvellement d'une partie des membres de la commission ; membres sortants et rééligibles : MM. Cordier, Ducoulombier et Bossu.

La réunion sera suivie d'une séance de cinéma sur la natation, et l'Administration municipale recevra ensuite, à 11 h., les champions de France.

LES TEMPS SONT DURS

pour nos ménagères qui doivent compter pour pouvoir équilibrer leur budget. Heureusement, dans nos pays, la mère de famille est économe et prévoyante : pour s'assurer contre la vie chère, elle fait tous ses achats à la **Société Économique**, 5, rue des Anges, ou dans ses succursales ; elle sait y trouver tout ce dont elle a besoin pour son ménage, au meilleur prix, et elle a la certitude de recevoir en fin d'année une **RISTOURNE EN ARGENT** sur le trop-perçu. — Voici quelques prix relevés cette semaine : **Pâtes alimentaires**. Rivoire et Carret, le paquet de 250 gr. 2,20. - **Pâtes Delices**, Ferrand-Renaud, 1,50. - **Les Scaramelli**, 1,65. - **Thon Cassegrain**, 1/4, 1,25 ; 1/2, 2,25. - **Thon Chassaing**, 1/8, 1,75 ; 1/4, 3,50. - **Lait Gloria**, 2,65. - **Huile d'arachide raffinée extra**, fabrication des Chartreux, 6,30 le litre. - **Gras de bœuf**, 9,00 le kilo 500 gr. - **Beurre normand**, 11,50. - **Beurre Bonnaire**, 14,10. - **Vins et liqueurs** pour fêtes toujours aux anciens prix. 21350

La lutte contre la tuberculose et les Carabiniers du Centre

La campagne annuelle du timbre antituberculeux s'ouvrira le 1er décembre prochain. Nombreux, les Tourquennois apportent leur obole à cette œuvre sociale et humanitaire, mais il convient de souligner l'activité de ceux qui s'y dévouent avec tant de zèle : nous avons nommé les Carabiniers du Centre.

Depuis sept ans, ceux-ci organisent dans ce dessein un concours de tir qui obtient toujours grand succès.

Faut-il rappeler que, déjà, le produit des sommes versées au bénéfice de la campagne atteint 70.000 fr. ?

Le concours commencera le mercredi 1er décembre, à 17 h. 30 et se terminera le 31 décembre.

Le stand, installé au Café de l'Hôtel de Ville, sera ouvert les samedis et dimanches, de 9 h. à 13 h. et de 16 h. à 20 h. ; les autres jours, de 17 h. 30 à 20 h.

Ajoutons que le concours est doté de 4.000 fr. de prix, et le règlement est préparé de façon que chaque tireur puisse se classer.

Les amateurs de ce sport trouveront, du reste, les renseignements utiles dans notre rubrique sportive.

Réunion générale de « La Voix des Combattants »

L'active phalange « La Voix des Combattants » s'est réunie lundi, au siège habituel, pour sa réunion générale annuelle.

Le président d'honneur, M. Robert Lorthiois ; le président, M. Monvoisin, entourés de M. Wibaut, directeur, et des membres de la commission, ouvrirent la séance.

Le secrétaire, M. Lucien Castel, dans son rapport moral, retraça tous les événements déroulés dans l'année : déplacements, exécutions, manifestations, voyage à l'Exposition et, tout dernièrement, la veillée du 10 novembre, à Lorette.

Le trésorier, M. Paul Dupont, donna l'état de la situation financière.

La distribution des primes de présence eut lieu ensuite, où chaque sociétaire eut la joie d'emporter un lot.

Le président actif, M. Monvoisin, adressa ensuite les vœux de Sainte-Cécile à M. Robert Lorthiois, en le remerciant de sa bienveillance et du concours qu'il apporte pour que « La Voix des Combattants » poursuive sa marche ascendante. Il adresse aussi des vœux à M. et Mme Wibaut, ainsi qu'au sympathique sous-chef, M. Paul Flament.

Avant de vider les coupes de champagne, M. Robert Lorthiois, disant sa fierté d'être à la tête d'une phalange aussi courageuse et aussi artistique que « La Voix des Combattants », félicita président, chefs et choristes, et donna rendez-vous pour le 12 décembre, à 11 h. 30, au Sacré-Cœur, pour l'exécution de la Messe, et les convia ensuite au banquet traditionnel.

Chez les combattants et les jeunes de l'U.N.C.

Groupe des Jeunes du Sacré-Cœur. — La réunion mensuelle aura lieu dimanche prochain, à 10 h., au siège ; inscriptions des enfants pour la Saint-Nicolas et la Noël.

Groupe des Plats. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Joseph Lampe, qui auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste, samedi, à 9 h. 15. Départ de la maison mortuaire, 132, rue Winoc-Chocqueel, à 9 h.

La messe du souvenir de la Mutuelle

La messe annuelle du souvenir de la Mutuelle des employés du commerce et de l'industrie sera célébrée dimanche prochain, à 11 h. 30, en l'église Saint-Christophe.

Le départ pour cette cérémonie se fera de la Bourse de commerce, place Charles-Roussel, où les membres sont priés de se réunir, porteurs de leur insigne, à 10 h. 30.

Pour les chômeurs du Brun-Pain

La section jociste du Brun-Pain organise un vestiaire. Des jeunes gens passeront chez les habitants de ce quartier demain samedi, pour recueillir les vêtements et jouets usagés, qui seront ensuite distribués aux chômeurs et aux familles pauvres. Tous les dons, si minimes soient-ils, seront acceptés.

La section jociste recercle d'avance tous ceux qui voudront bien les aider à accomplir une bonne œuvre et demande à tous que le meilleur accueil soit réservé aux visiteurs.

ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. TÉLÉGRAPHISTES. — La quatrième conférence, en salle de l'annexe de Roubaix-Tourcoing de l'E.P.S.O.R. du Génie sapeurs télégraphistes, aura lieu ce vendredi 26, à 19 h. 15, à l'amphithéâtre Colbert, 16, rue de Gand.

Rappelons que cette école est la seule admise pour les grades de réserve des régiments et bataillons de sapeurs télégraphistes et que pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la séance muni de son livret militaire.

RANCOURT - VERDUN (Association des 151mes et 351mes). — Les adhérents sont priés d'assister aux funérailles de M. Joseph Lampe, demain samedi, à 9 h. 15, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Rassemblement à 9 h., rue Winoc-Chocqueel, 132.

AMICALE DE LA RUE DU RHIN. — Dimanche prochain, de 10 h. 30 à 11 h., au stand de tir des Carabiniers du Rhin, continuation du match « jeunes contre vieux ». L'après-midi, dans la salle des fêtes, 7, rue du Rhin, séance de cinéma ; au programme : « Rouletabille aviateur » ; rideau à 16 h. 30.

AMICALE SÉVIGNÉ. — Dimanche prochain, au siège de l'Institut, réunion mensuelle des anciennes élèves ; réception de la promotion 1937. A l'issue de la réunion : jeux divers, cinéma, sauterie. Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées.

CONCERT D'HIVER du 5 décembre, salle municipale, rue de Tournai. — Les cartes pour le concert peuvent être retirées tous les jours de 8 h. à midi et de 14 à 19 h., au siège de l'école, et le dimanche 28 novembre, lors de la réunion mensuelle.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Répétition générale dimanche, au siège, à 9 h. 30.

LA FRATERNELLE-HARMONIE DHERIN. — Ce vendredi, répétition générale à 19 h. 45, et instructions pour dimanche.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Répétition générale ce vendredi, à 20 h., au siège.

CHORALE SAINT - JEAN - BAPTISTE. — Répétition générale ce vendredi, à 20 h.

CHORALE NOTRE-DAME DE LOURDES. — Répétition mixte ce vendredi, à 20 h., rue Ingres.

CHORALE SAINT-JOSEPH. — Répétition générale pour la chorale mixte, ce vendredi, à 20 h., au cercle.

CHORALE NOTRE-DAME. — Répétition générale ce vendredi, à 18 h. 45.

MOUVAUX

LE GRAVE ACCIDENT DE POPERINGHE

Mort d'une deuxième victime

Nous avons relaté ces jours derniers, la terrible rencontre survenue à Poperinghe (Belgique) entre un taxi et un tram, et au cours duquel MM. Luytten, demeurant à Ypres ; Ange Depoorter, domicilié à Dadizeele et François Delassus, habitant 42, rue Gambetta, à Mouvaux, furent très sérieusement blessés.

On sait que le chauffeur de taxi, M. Luytten, s'en tira avec plusieurs côtes fracturées et que, par contre, M. Ange Depoorter, grièvement touché à la tête, expira pendant qu'on le conduisait à l'hôpital.

Quant à M. François Delassus, 49 ans, qui s'était rendu à Poperinghe pour se faire soigner, il avait une double fracture du crâne. Transporté dans le coma, à l'Hôpital civil, il est mort mardi matin des suites de ses blessures, sans avoir repris connaissance.

Le corps du défunt a été ramené jeudi soir, à Mouvaux.

Les funérailles de M. François Delassus auront lieu ce matin, vendredi, à 9 h., en l'église de Mouvaux, Saint-François (quartier de la gare des Francs).

Une conférence par M. le chanoine Delsaux

C'est aujourd'hui vendredi 26 novembre, à 20 h., qu'aura lieu, en la salle de la paroisse du Sacré-Cœur, une conférence avec projections, par M. le chanoine Delsaux, à laquelle les dames et les enfants sont admis.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Les funérailles de M. François Delassus auront lieu ce vendredi ; réunion à la maison mortuaire à 3 h. 30.

AU COMITÉ D'ENTR'AIDE. — Aujourd'hui vendredi 26 novembre, à 19 h., à la mairie, réunion des quêteurs pour les « Journées de bonté » des 28 novembre et 5 décembre.

CAISSE D'ÉPARGNE. — Le bureau local de la Caisse d'épargne, fonctionnera demain samedi à la mairie, 1er étage, de 14 h. à 15 h. 30. Administrateur de service : M. Kléber Malfait.

AVIS AUX CHOMEURS. — Le contrôle et paiement des chômeurs complets aura lieu demain samedi 27, de 9 h. à 10 h., à l'hospice.

FOYER CATHOLIQUE MOUVALLOIS. — Dimanche 28, à 20 h., en la salle du Cercle, rue Vauban, assemblée mensuelle de tous les sociétaires.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA STATISTIQUE AGRICOLE DE 1937. — Après examen des déclarations des cultivateurs et maraîchers de la commune, la commission agricole de Marcq-en-Barœul a procédé à l'établissement de la statistique agricole de 1937 :

Les principales productions végétales se répartissent comme suit : blé, froment, 220 ha. 88 ; seigle, 7 ha. 39 ; avoine, 91 ha. 81 ; orge, 4 ha. 65 ; pommes de terre nouvelles, 42 ha. 66 ; autres, 47 ha. 29 ; betteraves industrielles, 2 ha. 35 ; betteraves fourragères, 71 ha. 09 ; autres plantes sarclées, 1 ha. ; lin, 8 ha. 84 ; fèves, 1 ha. 45 ; pois, 0 ha. 50.

Cultures maraîchères, 101 ha. 96 ; trèfle, 18 ha. 81 ; luserne, 3 ha. 42 ; sainfoin, 0 ha. 50. Total des terres labourables, 624 ha. 60 ; prés naturels, 8 ha. 94 ; herbages, 100 ha. 04 ; cultures florales, 0 ha. 51 ; pépinières, 0 ha. 07 ; friches, landes et terres incultes, 6 ha.

Territoires non compris dans les catégories ci-dessus (chemins, rues et bâtiments), 663 ha. 84. Total égal à la superficie totale de la commune, 1.404 hectares.

Le rendement moyen par hectare de blé est de 25 quintaux pour le grain et 32 quintaux pour la paille ; pour le seigle, de 35 et 36 quintaux ; pour l'avoine, de 22 et 28 quintaux.

Les animaux de ferme sont ainsi dénombrés : espèce chevaline, 13 animaux au-dessous de 3 ans, et 182 de plus de 3 ans ; espèce bovine, 13 taureaux, 16 bœufs, 385 vaches, dont 337 laitières ; 55 veaux d'un an et plus, et 80 de moins d'un an ; espèce porcine : 2 verrats, 18 truies, 104 porcs de plus de 6 mois et 215 de moins de 6 mois.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ANCIENS COMBATTANTS. — La Commission invite tous les membres à assister à la conférence que Mgr Régent, ancien aumônier général, donnera demain samedi, à 19 h. 30, en la salle des fêtes de l'école libre.

SYNDICATS LIBRES. — Exceptionnellement, les indemnités de chômage seront payées demain samedi, de 9 h. à midi.

CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — La permanence pour le règlement des prestations sera exceptionnellement ouverte demain samedi, de 9 h. à midi. Elle n'aura pas lieu le soir.

CLIQUE SCOLAIRE. — Ce vendredi, à 19 h., répétition générale. Demain samedi, à 18 h., rassemblement en tenue et instruments chez M. Seylave, rue de Gand.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. CALLEWAERT, 129, rue de Tourcoing.

HALLUIN

Les élections à la Chambre et au Tribunal de commerce

Ces élections auront lieu, comme on le sait, le dimanche 5 décembre prochain.

Pour Halluin, le scrutin sera ouvert, à la Mairie, salle des mariages, de 10 h. à 13 h.

Entre motocycliste et auto-camion

Jeudi matin, vers 11 h. 30, un motocycliste est entré en collision, à l'angle des rues de la Montagne et Gustave-Desmettre, avec un auto-camion de l'entreprise de MM. Noirot et Recullet, de Paris.

Dans le choc, la motocyclette a été endommagée. Le motocycliste, M. Jean Beckaert, 35 ans, de Mouscron, employé à l'agence en douanes Mussche, rue de Lille, s'est fait, dans sa chute, une blessure à la jambe gauche. M. le docteur Dereu qui a donné ses soins au blessé, a réservé son diagnostic quant à la gravité de cette blessure.

On pense toutefois qu'elle n'entraînera aucune suite fâcheuse.

Une enquête est ouverte par M. Poisson, commissaire de police, pour établir à qui incombe la responsabilité de l'accident.

A « LA JEUNE GARDE ». — Exercice pour les pupilles, à 18 h. 30 ; pour les adultes, à 1 9h. 30, au Cercle catholique, rue de la Gare.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu ce vendredi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, rue Gustave-Desmettre, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

BAINS-DOUCHES (rue de Lille). — Ouverts de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

UNE RÉUNION DU CERCLE D'ÉTUDES DES HOMMES AU MONT. — Une réunion du Cercle d'études des hommes, de la paroisse Saint-Alphonse, au Mont d'Halluin, aura lieu dimanche prochain, rue Gustave-Desmettre, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

BAINS-DOUCHES (rue de Lille). — Ouverts de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

UNE RÉUNION DU CERCLE D'ÉTUDES DES HOMMES AU MONT. — Une réunion du Cercle d'études des hommes, de la paroisse Saint-Alphonse, au Mont d'Halluin, aura lieu dimanche prochain, rue Gustave-Desmettre, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu. Il y étudiera la récente encyclique sur le « communisme athée », la charité chrétienne et la justice sociale ». Cette réunion est celle de novembre qui a dû être retardée par suite du changement de pasteur.

A LA PAROISSE SAINT-ALPHONSE. — La messe de Sainte-Cécile qui avait été précédemment fixée au dimanche 28 novembre, est reportée au dimanche 5 décembre.

Dimanche prochain sera célébrée la messe en l'honneur de Sainte-Catherine, demandée par les jeunes filles du Mont d'Halluin.

CHEZ LES « BOHÉMIENS ET GITANES MODERNES ». — Le groupe carnavalesque « Les Bohémiens et Gitanes modernes » organise pour dimanche prochain 28 novembre, une soirée chantante, qui aura lieu à partir de 18 h., au local, 21, rue Henri-Ghesquière.

A LA « CONCORDIA-HARMONIE ». — Répétition générale ce vendredi, à 19 h. 30, au local, « Café de la Mairie », place de l'Eglise.

RONCQ

Une réunion du Conseil municipal

L'assemblée municipale de Roncq a eu lieu mardi, à 19 h., une réunion ordinaire sous la présidence de M. Alphonse Loeul, maire. Vingt-deux membres étaient présents.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil aborde l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

La révision des listes électorales. — En premier lieu, l'assemblée est appelée à désigner ses délégués à certaines commissions de révision de listes électorales. Sont nommés : pour la Chambre des métiers du Nord, MM. Henri Castelain, maître-artisan, et André Botterman, artisan-compagnon ; pour la Chambre départementale d'agriculture, M. Jean Six-Delesalle ; pour le Conseil de prud'hommes, MM. Albert Duquesne, électeur ouvrier, et Paul Charlet-Denève, électeur patron.

Les adjudications. — En prévision des prochaines adjudications, le cahier des charges relatif à l'entretien des bâtiments communaux et celui du service de l'enlèvement des boues et immondices, sont examinés et approuvés.

Règlement d'honoraires. — M. Edouard Dehaene, architecte, à Tourcoing, sollicite le règlement d'honoraires de projet établi par lui et non mis à exécution par l'administration municipale. Il s'agit du projet pour la construction d'un bureau de poste et de celui pour l'édification d'une salle au terrain municipal des sports. La somme due s'élève à 5.019 fr. 05. Un crédit de pareille importance est voté, qui sera prélevé sur les fonds libres de l'exercice en cours.

Vote et virement de crédits. — Sur la proposition de M. le Maire, l'assemblée décide ensuite l'ouverture de divers crédits sur l'exercice 1937. Leur montant total est de 18.300 francs.

De même est décidé le virement de certains crédits.

A propos de cette dernière opération, M. Paul Destombes proteste contre le non-emploi du crédit affecté au curage des becques, crédit qu'on propose de virer aujourd'hui, pour le transférer à l'article 76 (entretien des rues, etc..).

M. Destombes fait observer qu'en effet des inondations se sont récemment produites parce que la becque du Clinquet n'a pas été curée.

M. le Maire répond que ces virements sont préconisés par M. l'Agent-voyer cantonal.

La taxe sur les locaux professionnels sera augmentée. — Le Conseil avait, en 1935, institué une taxe sur la valeur locative des immeubles professionnels. Le taux de cette taxe était ainsi établi : valeurs locatives supérieures à 2.000 fr., 6 % ; valeurs locatives comprises entre 801 et 2.000 fr., 4 % ; valeurs locatives égales ou inférieures à 800 fr., 2 %. La taxe a produit en 1936, 60.302 francs. Le rôle de l'année en cours prévoit une recette de 64.511 francs.

Etant donné qu'un décret, en date du 31 août 1937, autorise les communes à porter le taux maximum de 6 à 8 %, M. le Maire propose l'augmentation de la taxe actuellement appliquée.

Les nouveaux taux seraient établis de la façon suivante : valeurs locatives supérieures à 2.000 fr., 8 % ; valeurs locatives comprises entre 801 fr. et 2.000 fr., 5 % ; valeurs locatives égales ou inférieures à 800 fr., 2 %. La recette éventuelle serait de 86.000 francs. La proposition de M. le Maire est approuvée.

De même que la taxe sur le revenu des propriétés bâties et non bâties. — Cette taxe avait été également instituée en 1935. Le revenu dont il s'agit était, depuis lors, ainsi frappé d'une taxe de 3 %. Le décret-loi du 30 juillet 1937 autorise les communes à la porter au taux de 4 fr. 50 %.

Le Conseil, à qui la proposition en est faite, a décidé d'appliquer le nouveau taux à partir du 1er janvier 1938. Les recettes éventuelles seraient les suivantes : propriétés bâties, 35.000 fr. ; propriétés non bâties, 7.500 francs.

M. Paul Destombes craint que ces augmentations ne soient supportées par les locataires.

M. le Maire répond que cette mesure a déjà été appliquée dans les communes voisines. Roncq serait ainsi mis à leur niveau.

La proposition du maire est acceptée et les deux décisions qui viennent d'être prises seront soumises pour approbation à M. le Préfet du Nord.

Le budget primitif. — Le Conseil est saisi du budget primitif pour l'année 1938.

M. le Maire fait précéder l'examen d'un exposé dans lequel il fait valoir que le nombre des centimes additionnels est en dégression. Ils étaient de 1002.79 au présent exercice ; ils ne seront plus que 980.50 en 1938. De plus, malgré tous les projets envisagés par la municipalité on prévoit encore leur diminution, ou tout au moins leur stabilité.

Quoi qu'il advienne, toujours est-il que le prochain budget primitif se balance en recettes et dépenses à la somme de 1 million 722.700 fr. 82, en augmentation de 85.700 francs environ sur celui de 1937.

Après l'exposé de M. le Maire, on passe à l'examen du projet. M. Paul Destombes présente quelques observations.

En ce qui concerne l'abaissement du nombre de centimes additionnels M. Destombes demande : « La valeur n'est-elle pas, cette année, supérieure à celle de l'année dernière ? S'il en était ainsi, le contribuable ne paierait pas moins ».

Il est répondu qu'en effet la valeur du centime a augmenté.

Le conseiller de la minorité fait ensuite observer que le crédit destiné à récompenser les lauréats du certificat d'études officiel ne figure plus au budget.

On lui déclare que ce crédit est englobé dans la subvention communale à la Caisse des écoles.

— Alors, réplique M. Destombes, comment ferez-vous pour récompenser les élèves des écoles libres qui auront, eux aussi, obtenu le même certificat ?

M. Vanstenkiste, adjoint, répond que le crédit est uniquement destiné à récompenser les élèves des écoles communales.

— Que ceux qui ont fondé les écoles libres récompensent eux-mêmes les élèves de ces écoles ! ajoute-t-il.

M. Destombes dit qu'il s'attendait à cette réponse, mais que, néanmoins, il avait tenu à protester contre cette injustice.

Le même conseiller proteste contre l'insuffisance des crédits affectés au curage de becques. On lui fait connaître qu'un crédit supplémentaire sera inscrit au budget additionnel.

Il s'élève encore contre la modicité de la subvention (45 francs) allouée à la Société des jardins ouvriers, comportant au moins 200 membres, peut-être 300, alors que 100 francs sont accordés au Club de chiens de défense.

M. le Maire répond que celui qui fait partie des « jardins ouvriers » n'a pas besoin de subvention, mais que, par contre, pour l'amateur qui possède un chien de défense, cela coûte cher !

M. Destombes insiste sur l'utilité et les bienfaits de la Société des jardins ouvriers.

Un conseiller répond :

— C'est une société commerciale, tandis que l'autre, c'est une société d'agrément.

Bref, après cet échange de propos, le budget est adopté.

La question du « Bien-Être Armentiérois ». — M. le Maire donne lecture d'un long rapport où il expose l'état de cette question, pendante depuis de longues années.

On envisage aujourd'hui la substitution à la société défaillante de l'Office départemental d'habitations à bon marché, auquel la commune transférerait les avantages et garanties qu'elle a consentis en faveur du « Bien-Être Armentiérois ».

Le Conseil autorise M. le Maire à traiter dans ce sens et vote en conséquence le texte d'une délibération aux termes de laquelle cette substitution fut est confirmée.

L'assemblée vote le principe de la création de centimes additionnels, dont le produit servirait à payer à la Caisse des dépôts et consignations l'annuité des emprunts contractés à cet établissement par le « Bien-Être Armentiérois ». Ces centimes ne seraient mis en recouvrement que dans le cas où l'Office départemental ne pourrait payer la dite annuité.

Par la même occasion, M. le Maire annonce qu'une réunion des locataires des immeubles du « Bien-Être Armentiérois » aura lieu samedi. A cette réunion seront présents un délégué de l'Office et le notaire du « Bien-Être Armentiérois ». Celui-ci leur fera connaître la situation de leur compte individuel. La réunion sera tenue à la Mairie, à 9 h. 30.

Les statuts des ouvriers municipaux. — En prévision de la titularisation prochaine de plusieurs ouvriers municipaux, M. le Maire a fait établir des statuts destinés à réglementer les rapports entre l'Administration municipale et son personnel ouvrier.

Les textes de ces statuts sont approuvés. Le huis-clos est ensuite prononcé.

Le succès d'un jeune accordéoniste

Nous apprenons avec plaisir le beau succès remporté à Paris par un jeune accordéoniste roncquois, Jean Courtois, dont les parents habitent 6, rue de Lille, au hameau de la Rousselle.

M. Courtois, qui